

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 795

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya,
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 3

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« Parmi les crédits mentionnés au deuxième alinéa du présent article, la loi de programmation militaire prévoit 35 millions d'euros investis au profit du 1er régiment de tirailleurs, 20 millions d'euros investis pour le régiment de marche du Tchad ; 692 millions d'euros investis pour la base aérienne 125 ; 830 millions d'euros investis dans les infrastructures militaires situées dans le département des Bouches-du-Rhône ; 3,9 milliards d'euros investis dans les infrastructures militaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; 158 millions d'euros investis dans le département de l'Eure. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES inscrire dans le marbre les engagements pris par le ministre sur son compte Twitter. S'agissant en effet des seuls fléchages détaillés annoncés par le ministre, nous souhaitons nous assurer de leur inscription au sein de la LPM 2024-2030.

À plusieurs reprises, monsieur le ministre des Armées a annoncé des fléchages de dépenses : pour la BA 125, les infrastructures du département des Bouches-du-Rhône et de la région PACA le 29 avril dernier, pour le régiment de marche du Tchad le 21 avril dernier, la veille au profit du 1er régiment des tirailleurs, ou encore, le 14 avril, pour les infrastructures et industries du département de l'Eure. Dont acte. Nous demandons leur inscription pour en assurer la mise en oeuvre.